

ADOPTÉ

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Sablier
Réunion tenue le mardi 5 décembre 2023 à 18h45**

	<u>Ordre du jour</u>
<p><u>Étaient présents</u> Pierre-Luc Moisan Stéphanie Lacroix Lucy Maheu Catherine Dehin Sandrine Labrie Pascale St-Jean Jacques Bergeron Marie-Joël Desaulniers Mylène Bourque</p> <p><u>Était absent</u></p>	<ol style="list-style-type: none">1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue2. Nomination secrétaire3. Parole au public4. Lecture et adoption de l'ordre du jour5. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 3 octobre 20236. Soutien au comportement positif : Première activité récompense7. Ajustement au mode de vie : Interdiction des cellulaires8. Rapport annuel 2022-2023 du projet éducatif9. Normes et modalités10. Embellissement de la cour d'école : Demande de mesure 5053011. Achat de trottinettes12. Retour photo scolaire13. Droit de parole :<ol style="list-style-type: none">13.1. À la présidente;13.2. Aux enseignantes;13.3. À la représentante du service de garde;14. Varia15. Levée de l'assemblée

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		Ouverture de la séance et mot de bienvenue La séance est ouverte à 18h52.
2.		Nomination d'une secrétaire Stéphanie Lacroix sera la secrétaire.

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
3.		<p>Parole au public Il n'y a pas de public présent.</p>
4.	<p>191-CÉ 23.24.13</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour Marie-Joël Desaulniers fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Jacques Bergeron, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
5.	<p>191-CÉ 23.24.14</p>	<p>Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 3 octobre 2023 Aucun point n'est révisé. Aucun commentaire ajouté.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Joël Desaulniers, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 3 octobre 2023.</p>
6.		<p>Soutien au comportement positif : Première activité récompense Monsieur Pierre-Luc Moisan fait un résumé du système de récompense école. Un pot a été acheté afin d'accumuler des bonshommes sourire. Lorsque les élèves ont amassé 50 diamants en classe, ils viennent au secrétariat chercher un bonhomme sourire et l'ajoutent au pot. La première activité récompense a été très appréciée par les élèves. Le thème était : cinéma et popcorn au Sablier. Les élèves devaient choisir un film parmi les 6-7 choix offerts dans différents locaux de l'école.</p>
7.	<p>191-CÉ 23.24.15</p>	<p>Ajustement du mode de vie : interdiction des cellulaires La loi d'instruction publique demande d'apporter un changement au mode de vie des écoles. Un libellé a été présenté par Pierre-Luc Moisan. Prochainement, le changement sera apporté sur le site internet de l'école, dans le guide d'information aux parents, ainsi que dans les agendas d'élèves (à compter de l'année scolaire 2023-2024).</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Catherine Dehin, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter les normes et modalités pour l'année scolaire 2023-2024.</p>
8.		<p>Rapport annuel 2022-2023 du projet éducatif Le point est reporté. Il sera discuté en Assemblée générale avec les enseignants avant d'être présenté aux membres du Conseil d'établissement.</p>
9.	<p>191-CÉ 23.24.16</p>	<p>Normes et modalités Les normes et modalités de chacun des niveaux sont présentées brièvement par Pierre-Luc Moisan. C'est une explication des évaluations et des bulletins. Les dates et la pondération sont décidées par le ministère de l'Éducation et ont été envoyées aux écoles au mois de novembre. Un courriel a été envoyé aux parents des élèves de 4^e et 6^e année avec les informations de la constitution des examens du ministère, ainsi que les dates de ceux-ci pour l'année scolaire 2023-2024. On y trouve aussi l'information concernant la pondération des compétences pour chaque matière, ainsi que le barème des compétences qui est expliqué à la fin de chacun des documents. Les normes et modalités seront déposées sur le site internet de l'école.</p> <p>Madame Lucy Maheu demande si les normes et modalités sont pareilles dans chaque établissement. Nous avons une norme à suivre, cependant les enseignants et la direction ont des allègements qui sont applicables avec une marge de manœuvre.</p> <p>Il y a un retour d'une troisième étape cette année (pondération par étape : 20%-20% et 60%).</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>Les deuxièmes années n'ont plus d'examen du centre de service à faire.</p> <p>En 4^e année, l'examen du ministère en français compte pour 20% au lieu de 10%, comme c'était le cas depuis la COVID.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mylène Bourque, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter les normes et modalités pour l'année scolaire 2023-2024.</p>
10.	<p>191-CÉ 23.24.17</p>	<p>Embellissement de la cour d'école : Demande de mesure 50530</p> <p>Durant l'année scolaire 2022-2023, Madame Isabelle Gravel avait fait une demande au ministère pour un projet d'embellissement de la cour d'école. Nous procédons de nouveau à la demande qui avait malheureusement été refusée l'an dernier. Les réponses aux demandes sont données durant l'été habituellement. Donc, nous devons attendre avant de savoir si le projet de notre école sera accepté.</p> <p>Monsieur Pierre-Luc Moisan nous informe d'une nouveauté au Centre de service scolaire des patriotes. Il s'agit d'un projet visant les écoles ayant été refusées par le ministère, qui auront une deuxième chance d'être sélectionnées. L'école choisie obtiendra le même montant de la part du CSSP.</p> <p>Plusieurs questions sont posées par les parents sur les différents projets qui peuvent être effectués. Que peut-on faire avec le montant que nous avons actuellement ? Pour le montant que nous avons à ce moment-ci, nous n'avons pas accès à beaucoup de choses, car un travail d'excavation doit être fait avant d'installer de nouveaux équipements. Par contre, ce montant pourrait être ajouté à celui que nous recevons avec l'acceptation de notre projet.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Pascale St-Jean, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter la nouvelle demande d'embellissement de la cour d'école.</p>
11.	<p>191-CÉ 23.24.18</p>	<p>Achat de trottinettes</p> <p>Le programme à l'école 'on bouge' est chapeauté par notre enseignante d'éducation physique Emilie Blouin depuis la rentrée. Suite à des formations et conférences, un projet d'achat de trottinette et de parcours a été proposé à la direction. L'achat pourrait être fait avec un montant du fond à destination spéciale. L'achat d'une dizaine de trottinettes serait fait au printemps. Madame Lucy Maheu propose l'achat de trottinette des neiges, car plusieurs enfants ont déjà des trottinettes qu'ils pourraient apporter de la maison lors de journées spéciales. La proposition d'avoir un cabanon dans la cour d'école est de nouveau apportée. Nous suggérons l'achat de 20 trottinettes avec roues et 20 trottinettes des neiges. Le nombre pourra servir à un groupe complet. Monsieur Pierre-Luc Moisan nous mentionne que nous pourrions normalement faire l'achat d'un cabanon à l'automne 2024 avec le budget du programme à l'école on bouge.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Sandrine Labrie, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter l'achat de trottinettes.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
12.		<p>Retour photo scolaire Très bonne idée pour les photos de fratries. L'idée a été grandement appréciée des parents. Plusieurs choix de fonds offerts et différentes poses. L'école n'a reçu aucune question de parents pour une reprise de photo concernant les élèves absents ce jour. Une maman mentionne que le découpage n'est pas toujours réussi sur fond vert. Madame Catherine Dehin et Madame Pascale St-Jean aimeraient opter pour une compagnie qui prend des photos en classe dans le décor quotidien des élèves. Une compagnie avec qui nous avons fait affaire par le passé était vraiment super avec les enfants et prenait le temps de bien les placer et les faire sentir à l'aise.</p> <p>Des propositions seront apportées à la rencontre du mois de février par la direction et la secrétaire. Plusieurs bons commentaires ont été faits avec la compagnie Photo Repensée.</p>
13.		<p>Droit de parole :</p> <p>13.1. À la présidente; madame Marie-Joël Desaulniers désire souligner les activités que les élèves ont faites, par exemple la piscine pour le 2^e cycle. Les rencontres de parents étaient intéressantes en classe et les parents avaient la possibilité de voir les différents intervenants.</p> <p>13.2. Aux enseignantes; sortie à la piscine avec le programme nager pour survivre avec le 2^e cycle. Madame Catherine Dehin mentionne que l'équipe d'enseignants en éducation physique et en danse rend l'école animée et active. Durant le mois de novembre, il y a eu un défi par semaine à relever en groupe, par exemple une marche, une pause active, etc. Lorsque le défi était réalisé, une médaille était ajoutée sous le numéro du groupe dans le couloir près du gymnase. Pour le mois de décembre, ils ont préparé un calendrier de l'avent actif. Ce sont des activités qui sont très appréciées par les enseignants et les élèves. Les élèves du préscolaire ont eu la chance de recevoir Mme Sacoche pour un spectacle de Noël. Les enfants ont adoré l'expérience.</p> <p>13.3. À la représentante du service de garde; madame Lucy Maheu nous parle de la journée WOW du service de garde. Il s'agit d'un grand jeu avec tous les groupes du service de garde après l'école. Des groupes multiâge ont été formés. Plusieurs parents ont mentionné que leurs enfants souhaitaient rester plus tard au service de garde lors de cette journée. La dernière journée pédagogique du 24 novembre a été tranquille. Il y a un regain d'inscription actuellement. Le service de garde a la chance d'avoir une très belle équipe.</p>
14.		<p>Varia Madame Mylène Bourque demande si le lendemain de l'Halloween, le 1^{er} novembre, pourrait devenir des journées pédagogiques. Monsieur Pierre-Luc Moisan mentionne que sur la Rive-Nord de Montréal, les écoles ont une marge de manœuvre au niveau des calendriers scolaires. Pour notre part, c'est un calendrier scolaire unique pour le centre de service et non par école. Le calendrier scolaire doit chaque année être adopté avec les comités de parents, les cadres, le syndicat, etc.</p> <p>Madame Marie-Joël Desaulniers demande si les journées de grève seront reprises. Monsieur Pierre-Luc Moisan mentionne que normalement les journées ne seront pas reprises à moins que le ministre l'exige.</p> <p>La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 6 février 2024.</p>
15.		<p>Levée de l'assemblée</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lucy Maheu et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de l'assemblée à 19h53.</p>